



Demande d'information sur les droits d'immigration en France

Par **Canada11**, le **24/04/2013** à **23:12**

Bonjour voilà ma soeur est née en France le 15 juillet 1960 et s'est mariée en Algérie en 1978 ou elle réside jusqu'à maintenant en sachant que toute sa famille est en France ces parents, frères, sœurs donc ma question est si c'est possible pour ma soeur de faire une demande de renouveler sa carte de résidence qui est expirée ya longtemps ou de faire une autre façon de demander le droit d'avoir ces papiers et comment ? J'aimerais savoir comment adopter les démarches et de quelle manière ? Est-ce que j'ai besoin d'un avocat pour cela ? Et si oui j'aimerais avoir des renseignements et des informations, des adresses pour faire la demande en sachant que cette personne a grandi jusqu'à l'âge de 18 ans en France et qu'elle a été à l'école en France mais sa carte de résidence a expiré en 1988 et depuis le temps n'a pas fait de renouvellement ni de démarches bien merci de vouloir m'aider

Par **Tisuisse**, le **25/04/2013** à **09:57**

Bonjour,

Elle est devenue algérienne, donc elle suit les mêmes formalités que tous les algériens venant en France.